

## Oxurion signe une lettre d'intention pour l'acquisition d'une CRO internationale

**Louvain, BELGIQUE – 19 mars 2026 – 18h30 – Oxurion NV** (Euronext Bruxelles : OXUR), société biopharmaceutique basée à Louvain, annonce la signature d'une lettre d'intention (LOI) en vue de l'acquisition d'une participation majoritaire dans une CRO internationale, opérant en Europe, en Afrique du Nord et au Moyen-Orient. Cette opération s'inscrit pleinement dans la stratégie d'Oxurion visant à renforcer son modèle intégré dédié au développement clinique.

### Une CRO internationale dotée d'une plateforme opérationnelle multi-pays

La société cible est un acteur indépendant reconnu pour la qualité et la portée de ses opérations cliniques. Elle intervient sur l'ensemble du cycle des essais cliniques, depuis la gestion des études de Phase I à IV jusqu'à la conduite du monitoring, comprenant la surveillance des centres et la vérification de la conformité scientifique et réglementaire. À ces compétences cliniques s'ajoute une solide maîtrise des affaires réglementaires, de la rédaction médicale, de la vigilance et des programmes de données en vie réelle.

S'appuyant sur une présence opérationnelle dans plusieurs pays, la société cible pilote des projets multicentriques au sein de cadres réglementaires variés. Cette capacité multijuridictionnelle lui permet de travailler avec un portefeuille de clients institutionnels et privés. En 2025, son chiffre d'affaires s'est établi autour de 3M€, porté par l'exécution de plus de 300 projets depuis sa création. La société projette une croissance moyenne de 12% sur les 3 prochaines années, hors synergies de groupe. L'EBITDA 2025 s'établit autour de 20%.

### Un cadre transactionnel structuré et conforme au modèle Oxurion

- Oxurion prévoit d'acquérir 75 % du capital de la société cible.
- La transaction valorise la société cible à 3 712 500 € sur une base 100 %.

Le financement de la transaction se fera en partie en numéraire et en partie en action Oxurion. Le management d'Oxurion essaiera de maximiser l'utilisation d'instruments non dilutifs.

La transaction est soumise à la réalisation des travaux de due diligence (finance, juridique, technique) qui débuteront dès ce mois de mars avec une finalisation de ceux-ci prévue pour fin mai 2026 ainsi qu'à l'accord des parties impliquées sur la documentation juridique et, si cela est applicable, la réalisation des conditions légales (information des travailleurs et procédure d'investissement direct à l'étranger pour les actifs stratégiques français).

Oxurion bénéficie d'une période d'exclusivité jusqu'au 30 juin 2026 éventuellement prolongeable, durant laquelle la société cible et ses vendeurs s'engagent à ne pas initier ni entretenir de discussions avec des tiers en vue d'une éventuelle transaction concurrente.

### Une opération stratégique pour renforcer la plateforme intégrée d'Oxurion

L'intégration de cette CRO constituerait un levier majeur pour renforcer la stratégie d'Oxurion, qui vise à bâtir un groupe cohérent et complémentaire couvrant l'ensemble du continuum du développement clinique. Cette acquisition s'articulerait notamment avec les compétences data et biométrie d'Axiadis, permettant de combiner expertise opérationnelle multicentrique et outils digitaux avancés. Oxurion entend ainsi consolider son positionnement sur un marché en forte croissance, caractérisé par une demande accrue pour des partenaires capables de gérer de bout en bout des projets cliniques de plus en plus complexes.

### **À propos d'Oxurion**

Oxurion (Euronext Bruxelles : OXUR) est une société spécialisée dans la prise de participation majoritaire dans des sous-traitants pharmaceutiques européens prometteurs. Oxurion a pour ambition de construire un groupe intégré de sous-traitants au service des acteurs du secteur de la santé. Le siège social d'Oxurion se trouve à Louvain. De plus amples informations sont disponibles à l'adresse suivante [www.oxurion.com](http://www.oxurion.com).

### **Informations importantes sur les déclarations prévisionnelles**

Certaines déclarations contenues dans le présent communiqué de presse peuvent être considérées comme des "prévisions". Ces déclarations prospectives sont basées sur les attentes actuelles et sont donc affectées par divers risques et incertitudes. L'entreprise ne peut donc pas garantir que ces déclarations prospectives se concrétiseront et ne s'engage pas à les mettre à jour ou à les réviser, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou pour toute autre raison. Des informations supplémentaires sur les risques et incertitudes affectant l'entreprise et sur d'autres facteurs susceptibles d'entraîner une différence significative entre les résultats réels et les déclarations prévisionnelles sont incluses dans le rapport annuel de l'entreprise. Ce communiqué de presse ne constitue pas une offre ou une invitation à vendre ou à acheter des titres ou des actifs d'Oxurion dans une quelconque juridiction. Aucune valeur mobilière d'Oxurion ne peut être offerte ou vendue aux États-Unis sans enregistrement en vertu de la loi américaine sur les valeurs mobilières (U.S. Securities Act). Loi sur les valeurs mobilières de 1933, telle que modifiée, ou en vertu d'une dérogation à cette loi, et conformément à toutes les lois applicables en matière de valeurs mobilières de l'État américain.

### **Contacts :**

Oxurion NV

Pascal Ghoson

Chief Executive Officer

[Pascal.ghoson@oxurion.com](mailto:Pascal.ghoson@oxurion.com)